

Pétition du personnel Imad adressée au Grand-Conseil et Conseil d'Etat pour que l'autorité de tutelle se saisisse de nos demandes

Face à la prise en compte insuffisante des demandes du personnel Imad et de sa souffrance au travail qui ne cesse d'augmenter, une dénonciation publique a été faite fin 2017. Comme toute réponse, le Conseil d'Administration a stoppé dans un premier temps les relations avec les syndicats. Les partenaires sociaux ont saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT), instance de conciliation. Si le dialogue social a été renoué, fort est de constater que le taux d'absence et la souffrance du personnel reste plus que jamais d'actualité.

Considérant que :

- depuis 2013, le personnel est soumis à la loi du personnel de l'administration public (LPAC) avec comme particularité 4 dispositions propres à Imad négociées avec les partenaires sociaux SIT-SSP. Un accord a été trouvé pour trois dispositions (formation, mobilité, règlement de la commission paritaire Imad) qui ont été acceptées en AG du personnel le 16 mars 2017. Depuis, seules 2 ont été validées par le Conseil d'Administration, reste en suspens celle sur la mobilité et le règlement sur les horaires.
- le taux d'absence a atteint un niveau alarmant en 2016, qui s'est péjoré en 2017, qui culmine en 2018 à un taux de 13,7% en mars, reflétant ainsi la souffrance croissante au travail
- une des réponses à l'explosion du taux d'absence, a été la mise en place d'une directive sur la gestion des absences, vécue par le personnel comme une mesure rétorsion
- le personnel a un sentiment de plus en plus aigu de travailler dans une institution où règne désorganisation et inégalité de traitement

Le personnel demande au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de prendre les mesures pour que :

- Soit validée par le Conseil d'administration la disposition particulière sur la mobilité finalisée en mars 2017
- Soit finalisée la disposition sur les règles de gestion et horaire avant le renouvellement du Conseil d'administration
- Soit initiée avec les représentant-e-s du personnel une réflexion urgente sur le fort taux d'absence, déjà demandée depuis novembre 2016
- Soit mise en place une vraie politique de reclassement professionnel et de maintien en emploi en cas d'atteinte à la santé également de façon transversale avec l'ensemble du secteur santé et le petit Etat ;
- Soit mise en place une vraie politique de Imad dans le sens d'une culture de la bienveillance et confiance pour stopper la souffrance au travail et l'épuisement professionnel généralisé ;
- Soient attribués 120 postes (ASSC-infirmiers-AD-AS), afin de répondre au besoin de la population et créer un pool de remplacement des absences non prévisibles pour garantir une présence à domicile 7/7, et faire cesser le « travail sur appel »

NOM	PRENOM	EQUIPE/SERVICE	SIGNATURE

Signez et faites signer cette pétition. Les feuilles, même partiellement remplies, sont à retourner auprès du SSP/Vpod (6, Terreaux-du-Temple, 1201 Genève- secretariat@sspge.ch), ou du SIT (16 rue des Chaudronniers, 1211 Genève 3- sit@sit-syndicat.ch). **TOUT LE PERSONNEL IMAD PEUT SIGNER LA PETITION**